

HIS 4548 – 40 : Histoire de Montréal

Horaire : jeudi, 9h30 à 12h30

Professeur : Dany Fougères

Bureau : A-6320

Téléphone : 987-3000 poste 8217

Disponibilité : vendredi 14h à 17h et sur rendez-vous

Courrier électronique : fougeres.dany@uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS (selon l'annuaire)

Étude des grandes étapes du développement de Montréal et de certains phénomènes significatifs qui ont marqué l'évolution de la société montréalaise. Les principaux facteurs géographiques, démographiques, socioéconomiques, technologiques et culturels ayant façonné l'histoire de la ville, du poste de traite des fourrures, jusqu'à la métropole d'aujourd'hui; y seront aussi abordés certains thèmes comme l'organisation de l'espace urbain, la constitution des quartiers, l'évolution des rapports ethniques, la mobilité de la population, etc.

CONTENU DU COURS ET OBJECTIFS

Ce cours porte sur l'histoire de Montréal, des origines à aujourd'hui. Montréal, la ville, est étudiée, de même que l'occupation de son île en entier; et nous serons certes amenés à traverser les ponts (pour un moment) lorsqu'on arrivera dans la seconde moitié du XX^e siècle! Aussi, nous chercherons à situer Montréal dans l'histoire nationale de même que dans l'histoire des villes nord-américaines et occidentales. Nous aurons également pour objectif de « caractériser » Montréal, de la définir et chercherons à en retracer les grandes forces constitutives. Spécifiquement, nous chercherons à atteindre les objectifs suivants :

- Permettre l'acquisition de connaissances sur l'histoire de Montréal;
- Permettre la compréhension des forces historiques qui façonnent Montréal encore aujourd'hui;
- Considérer/mesurer la ville comme un espace de rencontre entre une population et un milieu géophysique;
- Développer la capacité d'observation et d'analyse des artefacts urbains;
- Favoriser la compréhension du phénomène urbain, de sa dynamique spatiale et temporelle et de la diversité de ses manifestations.
- Interroger les notions d'histoire urbaine, histoire de ville, histoire municipale, histoire locale, histoire régionale
- Développer la capacité de synthèse.

FORMULE PÉDAGOGIQUE

La forme du cours magistral est celle privilégiée. Des documents d'archives pourront être distribués afin de mieux s'imprégner de l'« air du temps ». Des sorties (la présence est obligatoire), au nombre de cinq (5) sont à l'horaire. Des extraits de documentaires et/ou œuvres de fiction pourront être diffusés en classe.

ÉVALUATION

Nature de l'activité évaluée	Pondération	Date de remise
Contrôle de lecture 1	30%	18 octobre
Contrôle de lecture 2	30%	6 décembre
Examen final	40%	13 décembre

1. Contrôle de lecture 1

A) Objectif

Évaluer la capacité de lecture et de compréhension d'un ouvrage de synthèse portant sur l'histoire de Montréal (*Une histoire de Montréal* par Paul-André Linteau).

B) Démarche

L'étudiante, l'étudiant, aura à répondre à deux (2) questions à développement en lien avec les chapitres 1 à 7 du livre de Paul-André Linteau, *Une histoire de Montréal*. L'étudiante, l'étudiant, recevra une semaine avant la remise de ses réponses les deux (2) questions à répondre. Le travail se fait à la maison. Chaque réponse doit compter deux et demi/trois pages à interligne et demi, times 12 (soit entre 800 et 1 100 mots).

C) Évaluation

Cet exercice est évalué en tenant compte de la justesse, de la clarté et de la richesse de l'argumentation.

2. Contrôle de lecture 2

A) Objectif

Évaluer la capacité de lecture et de compréhension d'un ouvrage de synthèse portant sur l'histoire de Montréal (*Une histoire de Montréal* par Paul-André Linteau).

B) Démarche

L'étudiante, l'étudiant, aura à répondre à deux (2) questions à développement en lien avec les chapitres 8 à 16 du livre de Paul-André Linteau, *Une histoire de Montréal*. L'étudiante, l'étudiant, recevra une semaine avant la remise de ses réponses les deux (2) questions à répondre. Le travail se fait à la maison. Chaque réponse doit compter deux et demi/trois pages à interligne et demi, times 12 (soit entre 800 et 1 100 mots).

C) Évaluation

Cet exercice est évalué en tenant compte de la justesse, de la clarté et de la richesse de l'argumentation.

3. Examen final

A) Objectif

Évaluer les acquis d'apprentissage de l'ensemble de la session.

B) Démarche

30% de la note totale de l'examen portera sur une série de questions objectives (choix multiples, énoncés à compléter); l'autre 70% de la note totale de l'examen portera sur deux (2) questions à développement (des réponses d'environ 3 à 4 pages par question). À la semaine 14, le professeur distribue (dépose sur moodle) une liste de 4 questions à préparer. Lors de l'examen, le professeur donne les deux questions à répondre. Dans les deux cas (partie objective de l'examen et partie à développement), l'étudiante, l'étudiant aura à répondre à des questions qui appellent davantage (mais pas uniquement) à la compréhension de la matière étudiée qu'à la collection et la connaissance de dates et de faits précis. L'étudiante, l'étudiant, n'a pas droit à ses notes de cours et autres documents manuscrits, imprimés (livres, articles, etc.) ou électroniques. La lecture qui aura été faite de l'ouvrage de Paul-André Linteau pourra servir à répondre aux questions d'examen.

C) Évaluation

Cet exercice est évalué en tenant compte de la justesse des informations et des propos rapportés et de la clarté de l'argumentation développée.

CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION :

La qualité du français et le respect des normes de présentation du Département d'histoire figurent parmi les critères d'évaluation de même que les règles conventionnelles de qualité de présentation et d'utilisation de références et citations.

Qualité du français :

La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage *minimum* de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit. Dans le travail de recherche, les fautes d'orthographe correspondent à une pénalité de 0,5% par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

Présentation matérielle :

Les règles de présentation à utiliser sont celles du Département d'histoire, décrites dans le *Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire* (août 2004), disponible en ligne à l'adresse http://www.unites.uqam.ca/dhist/guide-1ercycle-2004_final.pdf. Toutefois, d'autres règles méthodologiques peuvent s'appliquer, en autant qu'elles le soient avec rigueur et cohérence.

Barème de notation :

Voir le *Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire*

CALENDRIER

<i>Cours</i>	<i>Date</i>	<i>Activités</i>
1	6 septembre	Présentation du plan de cours & Introduction
<i>Montréal, ville coloniale du nouveau monde (...1642-1840)</i>		
2	13 septembre	« Avant Montréal » et au commencement de l'établissement européen sur l'île
3	20 septembre	Une ville, une île, une seigneurie : Montréal sous le régime français <i>Visite et cours au Grand Séminaire de Montréal</i>
4	27 septembre	Montréal, « colonie britannique ». Canadiens et Britanniques entre voisins !
5	4 octobre	Montréal, ville commerciale britannique
6	11 octobre	Montréal, ville-seuil d'un arrière-pays à conquérir <i>Visite et cours à la Soc. patrimoine. et hist. de l'île Bizard et Ste-Genève</i>
<i>Montréal, ville métropole du Canada (1840-1945)</i>		
7	18 octobre	Montréal économique, Montréal industrielle : activités nouvelles et activités traditionnelles
8	25 octobre	Semaine de lecture
9	1 novembre	Rév. urbaine, occupation de l'espace et administrations locale et régionale <i>Visite et cours à la Société d'histoire du Plateau-Mont-Royal</i>
10	8 novembre	Penser la ville, construire la ville : les grandes transformations du « vivre en ville »
<i>Montréal ville région d'Amérique (1945 à nos jours)</i>		
11	15 novembre	Grands projets urbains et rénovation urbaine (1945-1960)
12	22 novembre	Des années d'effervescence... et de débordements (1960-1976) <i>Visite et cours au Centre d'histoire de Montréal</i> <small>*Période d'évaluation selon la politique no 23 d'évaluation des enseignements</small>
13	29 novembre	Montréal en quête d'identité? (1976-2002)
14	6 décembre	Montréal XXI ^e siècle : la ville de « l'événement » <i>Cours en classe suivi d'une visite au Quartier des spectacles</i>
15	13 décembre	Examen final

Tableau C (compétences)

Compétence 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	Niveau de développement attendu
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</i> - <i>Manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'il puisse favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ;</i> - <i>Construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves.</i> 	Maîtrise
Compétence 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession d'enseignant et d'enseignante.	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ;</i> 	Maîtrise
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement.</i> 	Maîtrise
Compétence 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	
<ul style="list-style-type: none"> - <i>Repérer, comprendre et utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ;</i> - <i>Préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ;</i> - <i>Mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement.</i> 	Maîtrise

PLAGIAT**Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la politique no 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait soit à la 12^e semaine du trimestre, soit à la 13^e semaine du trimestre (du **19 novembre au 30 novembre 2018**). Vous êtes donc invité à prévoir ce moment et à l'inscrire nommément à votre plan de cours ou à votre entente d'évaluation pour le ou les cours dont vous aurez la responsabilité au trimestre d'automne 2018. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (www.evaluation.uqam.ca) ou encore via le portail étudiant d'UQAM Mobile à l'aide d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

Modalités de consultation des travaux et des examens :

Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Les examens ne sont pas remis, mais ils peuvent être consultés sur demande.

Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique n° 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour obtenir du soutien :

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement

514 987-3000, poste 0886

Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM :

harcelement.uqam.ca

CALACS Trêve pour Elles – point de services UQAM :

514 987-0348

calacs@uqam.ca

trevepourelles.org

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) :

514 987-3185

Local DS-2110

Service de la prévention et de la sécurité :

514 987-3131

BIBLIOGRAPHIE

LECTURE OBLIGATOIRE

Paul-André Linteau, *Une histoire de Montréal*, Montréal, Éditions du Boréal, 2017.

LECTURES (GÉNÉRALES) SUGGÉRÉES

Dany Fougères, (dir.), *Histoire de Montréal et de sa région. Tome I et II*, Québec, PUL, 2012.

Jean-Claude Marsan, *Montréal en évolution. Quatre siècles d'architecture et d'aménagement*, Québec, PUQ, 2016.

Jean-Claude Robert, *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global/Libre expression, 1994.

Raoul Blanchard, *Montréal. Esquisse de géographie urbaine*, Montréal, VLB, 1992.

Sherry H. Olson et Patricia A. Thornton, *Peopling the North American city: Montreal, 1840-1900*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2011.

OUTIL DE RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE NUMÉRIQUE

Site Web du LHPM (Laboratoire d'histoire et de patrimoine de Montréal, UQAM)

<http://bibliomontreal.uqam.ca/bibliographie/>

Août 2018